ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE34015 – " Fanges des sources de l'Aisne "

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :
- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;
- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet **http://natura2000.wallonie.be**.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE34015 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site se compose de différents zones tourbeuses situées au sud du village d'Odeigne et englobe les Fagnes de Robiefa et de Nazieufa (réserves naturelles), la Fagne du Pouhon, la Fagne de la Goutte et différents milieux alluviaux répartis au long de la rivière. Initialement fortement enrésiné, le site à fait l'objet de gros travaux de restaurations lors du projet Life Plateau des Tailles. Présence de milieux tourbeux bien préservés, d'habitats prioritaires (aulnaies) et de lambeaux de hêtraies à luzule.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
4010	138,00 ha	B	
9110	77,00 ha	C	
4030	18,00 ha	B	
7120	10,00 ha	B	
9190	7,00 ha	C	
7140	6,50 ha	B	
3160	6,00 ha	B	
91D0*	4,00 ha	C	UG 6
3260	2,20 ha	C	
3130	2,00 ha	C	
6230*	1,00 ha	C	UG 2
91E0*	0,90 ha	C	UG 7
9160	0,10 ha	C	
6410	0,02 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3160 : Lacs et mares dystrophes naturels
3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion
4010 : Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix
4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)
6230* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
7120 : Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
7140 : Tourbières de transition et tremblantes
9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum
9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli
9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur
91D0* : Tourbières boisées
91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom francais	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1042	Leucorhinia pectoralis	Leucorrhine à gros thorax	10-50 i				B
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver				1-8 i	-
A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin			1-2 i		-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			0-5 i		-
A223	Aegolius funereus	Chouette de Tengmalm		0-1 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	0-2 i				-
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur		1-5 p			-
A340	Lanius excubitor	Pie-grièche grise		1-5 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE34015 – " Fanges des sources de l'Aisne ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme
et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN